

La Banque des Territoires lance, en partenariat avec l'État, Enedis et GRDF, le service data *Prioréno* pour faciliter la décision des élus quant à la rénovation des bâtiments publics

Lancé par la Banque des Territoires, le service d'intelligence artificielle et d'analyse de données *Prioréno* met gratuitement à la disposition des collectivités du territoire métropolitain, une vision de leur parc de bâtiments publics et des consommations d'électricité et de gaz associées. Les territoires pourront ainsi identifier en quelques clics les chantiers de rénovation à étudier en priorité.



Banque des Territoires et GRDF

Pour faire face à l'urgence climatique et encourager la sobriété énergétique, il est aujourd'hui nécessaire d'accélérer la rénovation énergétique des bâtiments tertiaires et des logements, en particulier les bâtiments appartenant aux collectivités. En effet, la dynamique constatée s'avère pour le moment en deçà des ambitions partagées, notamment parce que de nombreux élus ne disposent pas d'une connaissance suffisante de la consommation énergétique de leur parc de bâtiments. L'expertise d'ingénierie et les compétences associées, essentielles à la prise de décision pour réduire la consommation d'énergie et permettre des économies, sont des ressources rares et coûteuses auxquelles les territoires, notamment ruraux, n'ont pas toujours accès. **L'objectif de *Prioréno* est de participer à lever ce frein en apportant**

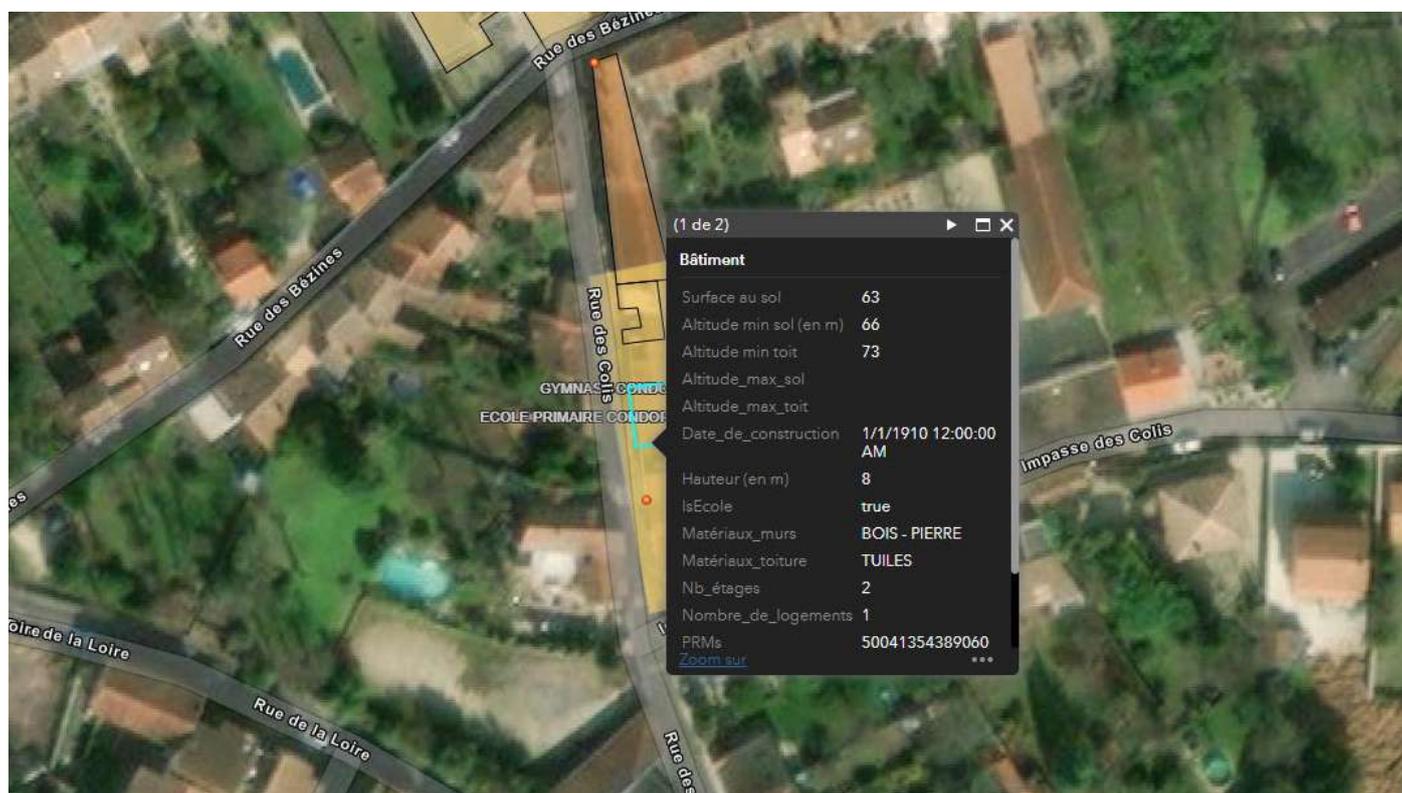
gratuitement et en quelques clics aux collectivités une vision globale clé en main de leur parc immobilier public et une priorisation indicative des bâtiments à rénover en premier lieu. Ceci leur permettra de concentrer les ressources sur les bâtiments présentant le plus fort retour global sur investissement.

UN SERVICE PERFORMANT ET ADAPTABLE, EXPÉRIMENTÉ PAR UNE SOIXANTAINÉ DE COLLECTIVITÉS

Avec le nouveau service digital *Prioréno*, chaque collectivité a la possibilité d'obtenir une vision de son parc immobilier, des caractéristiques des bâtiments qui le composent et de leur consommation énergétique, afin de prioriser les chantiers de rénovation à mettre en œuvre. La collectivité a notamment la possibilité de concentrer

l'analyse sur des types spécifiques de bâtiments publics, tels que les bâtiments scolaires par exemple. Les collectivités pourront apporter leur propre contribution afin d'affiner les données : localisation, sources d'énergies complémentaires ou encore informations sur les bâtiments.

Le dispositif est expérimenté, depuis plusieurs mois par une soixantaine de collectivités de tous types : Villes du programme Petites villes de demain (Aubignan, Mazan, Longuyon, Chorges et Embrun), villes Action cœur de ville (Angoulême, Bourges, Cholet, Cognac, Grasse, Caromb, Carpentras, Les Mureaux, Manosque et Rambouillet), intercommunalités (comme La CoVe - Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin-), communes rurales ou encore Syndicats d'Énergie (comme le



SDESM - Syndicat Des Energies De Seine Et Marne). **Des milliers de bâtiments sont étudiés et toutes ces collectivités confirment l'intérêt de Prioréno.**

Toutes les collectivités du territoire métropolitain peuvent d'ores et déjà demander à la Banque des Territoires de bénéficier gratuitement de ce service qui sera par la suite mis à disposition directement sur la plateforme Banque des Territoires (www.banquedesterritoires.fr) dès le 2^{ème} trimestre 2022.

UN SERVICE INÉDIT GRÂCE À DES DONNÉES QUALIFIÉES AGRÉGÉES

Les algorithmes de Prioréno, développés par la Banque des Territoires, croisent et analysent un volume conséquent de données de consommation énergétique fournies par Enedis pour l'électricité et GRDF pour le gaz concernant la quasi-totalité des 500 000 bâtiments publics de France. D'autres données ont été créées spécifiquement pour Prioréno comme le périmètre géographique des opérations de revitalisation des territoires dans les

villes Action cœur de ville par exemple. Par ailleurs, l'État met à disposition des données comme les Fichiers Fonciers (Cerema), la BD TOPO (base de données 3D des éléments du territoire et de ses infrastructures, produite par l'Institut national de l'information géographique et forestière français), ou encore les images infrarouges du territoire national (IGN).

DES PARTENAIRES ENGAGÉS POUR LA RÉUSSITE DU DÉPLOIEMENT ET LA QUALITÉ DU SERVICE

La convention de partenariat précise l'apport de chacun des partenaires dans le déploiement de ce nouveau dispositif :

- La Banque des Territoires, qui a créé Prioréno et ses algorithmes, le met gratuitement à disposition sur sa plateforme ;
- Enedis, avec qui les premiers tests ont été conduits, et GRDF fournissent les données globales de consommation énergétiques et travaillent d'ores et déjà à la

conception d'innovations uniques qui alimenteront les prochaines versions de Prioréno pour faciliter l'accès aux données ;

- L'État assurera notamment la bonne articulation de Prioréno avec les autres dispositifs numériques existants sur des sujets complémentaires et le portera auprès des collectivités grâce à son réseau de services déconcentrés via les DREAL (directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement) et DDT (directions départementales des territoires).

La convention matérialise l'alliance et la mobilisation d'acteurs publics et privés d'envergure nationale autour d'une approche innovante destinée à accélérer la rénovation énergétique du parc public. La convention définit également les 18 prochains mois de collaboration entre l'ensemble des partenaires afin d'améliorer la performance de Prioréno et d'en étendre les usages et fonctionnalités. ■